

Promouvoir une action du relais

Voici une liste de différents outils pour vous aider à promouvoir une action du Relais. Cette liste est non exhaustive. A vous de prendre ce qui correspond à vos besoins.

En effet, promouvoir un événement a généralement pour objectif de :

- le **faire connaître** du plus grand nombre
- **susciter l'intérêt**
- **faire participer** un maximum de personnes !

Avant d'examiner ensemble, les différentes techniques et outils à votre disposition pour promouvoir vos actions/événements, **4 conseils clés** :

- **Etre clair sur le message à faire passer.**
Ne pas multiplier les messages, trop d'informations tue l'information ! Préférer un seul message et une « accroche » bien choisie.
- **Axer votre communication vers le public ciblé**, c'est-à-dire vers le public auquel s'adresse votre manifestation.
Savoir qui vous visez et adapter votre discours en fonction. En effet, on n'attirera pas l'attention d'un enfant ou d'un adulte de la même façon, et ce, pour une même manifestation. Il s'agit de trouver le bon axe et les bons arguments pour aiguïser la curiosité et l'intérêt des uns et des autres.
- **Choisir les outils et canaux de communication adaptés** à la manifestation, sa taille, son thème et son public.
- **Ne pas opérer de promotion systématique**
En effet, certains événements ne nécessitent pas de démarche de promotion préalable, ils ne sont pas ouverts au grand public et ne permettraient pas son accueil.

Quelques techniques et outils de promotion¹

⇒ TECHNIQUE #1 : Réaliser / Faire réaliser des tracts et des affiches

Les affiches et les tracts doivent permettre de diffuser les informations sur l'événement et de toucher le public ciblé. La réalisation des affiches / tracts doit donc se faire en ce sens.

Ces supports sont à distribuer dans des endroits stratégiques où ils pourront être vus par le public ciblé. Quelques exemples de lieux de diffusion : écoles, mairies, transports en commun, associations, clubs, office du tourisme...

¹ A ne pas forcément utiliser en totalité !

Encore une fois, les outils et canaux de promotion sont à adapter en fonction du contexte de l'action : le thème que vous avez choisi, le public que vous avez ciblé, les objectifs que vous vous êtes fixés... et le budget dont vous disposez !

Bien entendu, il n'est pas nécessaire de réaliser des affiches / tracts pour toutes vos actions, tous vos événements, mais par exemple, pour l'organisation d'une marche solidaire, d'un concert...

⇒ **TECHNIQUE #2 : Trouver des relais de diffusion de votre action (hors médias)**

Plusieurs pistes sont possibles :

1) Envoyer des lettres / emails annonçant l'événement à votre carnet d'adresses

N'hésitez pas à demander à vos contacts de relayer l'information à leur tour !

2) Promouvoir votre événement à l'occasion de manifestations externes s'inscrivant dans la même ligne que la vôtre et ayant lieu au préalable.

Par exemple, si vous organisez une course au profit de l'association, n'oubliez pas de distribuer des tracts de promotion de votre événement sportif et solidaire, sur les courses qui auront lieu en amont de votre manifestation.

3) Promouvoir votre événement lors d'actions ayant lieu en amont de votre manifestation

Vous pouvez par exemple parler de votre événement lors d'interventions que vous effectuez dans les écoles, les universités, les bibliothèques...

4) Contacter le service communication de votre ville

Pensez à demander aux municipalités d'annoncer votre événement sur les panneaux d'informations lumineux mais également sur le site Internet de la commune (agenda des activités) ou encore dans le bulletin diffusé auprès des habitants.

5) Contacter les associations / organisations locales qui ont un lien avec la nature de votre manifestation

Si vous organisez une marche solidaire, vous pouvez par exemple contacter une association de randonnée locale et lui demander de relayer votre manifestation sur son site internet, dans son bulletin adhérent...

6) Contacter les Comités d'Entreprises des entreprises de votre localité / de la localité où aura lieu l'événement

Les CE peuvent en effet vous aider dans la diffusion de votre information / promotion de votre événement... Des interventions dans l'entreprise en amont peuvent être envisagées, de même, pourquoi pas, qu'un tarif « groupe » mis en place si votre manifestation le permet.

Dans tous les cas, n'oubliez pas de prendre contact au préalable avec le service Mobilisation pour savoir si vous pouvez contacter ces entreprises !

7) Contacter les structures et associations pour personnes handicapées

Cette démarche a pour but de mobiliser les infrastructures spécialisées et de faire participer un grand nombre de personnes handicapées à votre événement.

Comment faire ?

- **Lister** les instituts spécialisés et associations pour personnes handicapées (tous handicaps) pour n'oublier personne et garantir un maximum de participation de la part des personnes handicapées
- Les **contacter et rencontrer** les équipes pédagogiques pour exposer votre action. Pour ce faire, vous pouvez vous munir d'un mini-dossier de présentation de votre événement.

Facteur clé de succès : parvenir à susciter l'intérêt de tous : personnes handicapées mais aussi familles, Instituts, personnel encadrant...

Encore une fois, l'ensemble de ces outils n'est pas à rechercher ni à mettre en œuvre en totalité ou systématiquement. Tout dépend de la nature de votre événement et du public ciblé.

⇒ TECHNIQUE #3 : Mobiliser les médias

Il est important de mettre en œuvre des **relations presse afin de faire connaître votre action au plus grand nombre** via la presse écrite, la radio, la télévision :

- en amont de votre événement
- a posteriori (si le bilan est positif...)

Pour cela, il existe (au-delà du fichier de contacts) **2 outils clés** : le **communiqué de presse** et le **dossier de presse**

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter la **Fiche 28 - Les Relations presse** le « **Guide des relations presse** » rédigé par le service presse de Handicap International et disponible sur demande auprès du service Mobilisation.

⇒ TECHNIQUE #4 : Investir la toile (= internet) !

Pour ce faire, rédiger et faire paraître des annonces :

- En nous demandant la mise en ligne de brève sur le **site internet de Handicap International**
Pensez bien à nous transmettre un texte et des photos si possibles.
- Sur des **sites internet autres** : sites d'associations, sites événementiels, agenda en ligne de la ville, de l'office de tourisme...
- Via **Facebook** : en publiant des annonces sur sa page locale et en partageant son actualités sur des pages amies dans sa région (BDE, centres culturels, associations...) **Voir Fiches 26 et 27**

⇒ TECHNIQUE #5 : Inviter des personnalités

Pour donner du poids à votre événement, pensez à inviter des VIP (des artistes locaux, sportifs...) et les personnalités incontournables de votre ville et de votre région (élus, responsables municipaux, représentants d'institutions et d'associations...). Vous pouvez bien entendu leur proposer de participer si votre événement le permet ! Dans tous les cas, en cas de venue d'artistes ou de sportifs renommés, n'oubliez pas d'annoncer leur participation en amont de votre manifestation afin d'attirer un public encore plus important !

⇒ TECHNIQUE #6 : Poursuivre la promotion le jour J !

Le jour J, la communication est tout aussi importante. Il faut sensibiliser le public aux différentes actions menées par Handicap International par le biais d'un stand par exemple², d'annonces micro, d'expositions... Attention toutefois, n'oubliez pas : un message et un seul !

Il existe donc de nombreuses techniques / de nombreux outils pour vous aider ... A vous de voir en fonction des possibilités qui vous sont offertes et du budget dont vous disposez ! Bonne promotion !

² Pour vous aider, vous pouvez consulter la **Fiche 20 – Tenir et animer un stand**